



Aux élèves de l'établissement
et à leurs représentants légaux

Contact Jean-Daniel Emery
eccgsion@edu.vs.ch

Date 19 août 2024

Elève majeur : communication aux parents année scolaire 2024-2025

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Une fois l'âge de la majorité atteint, l'étudiant peut prendre toutes les décisions le concernant de manière indépendante. L'école n'est plus autorisée à communiquer des informations aux parents sans l'accord de l'enfant.

Si les parents subviennent à l'entretien de l'étudiant majeur conformément à l'article 277 du CSS, ils peuvent légitimement demander à leur enfant d'attester de son sérieux dans ses études.

Si vous souhaitez que l'école puisse communiquer des informations aux parents, merci de compléter et de retourner le talon ci-dessous au titulaire de classe.

----- ✍ -----

Coupon à retourner signé au professeur titulaire

Nom, prénom de l'élève : Date de naissance :

Pour l'année scolaire 2024-2025,

J'autorise l'ECCG-EPP de Sion à communiquer à mes parents mentionnés ci-dessous des indications en lien avec mes études dans l'établissement (résultats, absences, etc) :

Nom, prénom	Lien avec l'élève	Contact téléphonique

Date et signature de l'élève susmentionné(e) :

.....

Date et signature du parent (*pour prise de connaissance*) :

.....

